



## MOUVEMENTS

**Sandrine Zientara**, conseillère législation pénale de **Christiane Taubira**, pourrait quitter ses fonctions au cabinet de la ministre de la justice après le vote du projet de loi de réforme pénale. Cette magistrate de 48 ans pourrait devenir inspectrice générale adjointe de l'**Inspection générale des services judiciaires**, si le **Conseil supérieur de la magistrature** (CSM) donne son feu vert. En 2013, **Valérie Sagant**, qui l'a précédée auprès de la garde des Sceaux, s'était vue refuser une telle promotion par le CSM.

**Pierre Gattaz** s'est enfin décidé à rompre définitivement avec l'ère **Laurence Parisot**. En charge des négociations sociales du syndicat patronal depuis près de quinze ans, le directeur adjoint **Dominique Tellier** aurait ainsi été poussé vers la sortie et ne devrait pas être remplacé. Son homologue **Alain Damais**, responsable des affaires économiques et internationales depuis juillet 2012, prendra lui aussi la porte d'ici la fin du mois. **Michel Guilbaud**, qui occupe depuis 2010 les fonctions de directeur général, se voit ainsi privé de ses deux lieutenants. Lui-même est sur la sellette : son remplacement par son adjointe **Dorothee Pineau**, nommée par Pierre Gattaz, a été évoqué à plusieurs reprises ([LLA n°1623](#) et [LLA n°1618](#)).

**Eric Draillard**, 57 ans, directeur de la **Sécurité publique** des Hauts-de-Seine, va être promu directeur adjoint de l'**Inspection générale de la police nationale** (IGPN) en charge de la délégation régionale de Paris (l'ancienne **Inspection générale des services** de la préfecture de police). Ce contrôleur général a auparavant été en poste à Sens et à Troyes. Pour lui succéder à Nanterre, deux cadres de la préfecture de police sont cités : **Jean-Paul Pecquet** et **Jérôme Foucaud**.

## Immobilier : la charpente de l'Etat vacille

Le bilan dressé par la **Cour des comptes** sur la pertinence de la stratégie immobilière de l'Etat est sans appel : les dysfonctionnements sont notoires et seuls 391 millions d'euros de cessions ont été engrangés en 2013. Soit le niveau le plus faible depuis la création en 2005 du compte d'affectation spéciale (CAS) "Gestion du patrimoine immobilier de l'Etat", et loin des 500 millions € de ventes promis un an auparavant par le ministre du budget d'alors, **Bernard Cazeneuve**.

**Le dévoiement du CAS.** Créé pour contribuer au désendettement de l'Etat et financer les dépenses de restructuration du patrimoine, le CAS a géré 5,13 milliards € de cessions en neuf ans. Si l'attentisme des collectivités territoriales, la conjoncture immobilière et les décotes de la loi **Duflot** intervenues en 2013 justifient ces faibles recettes, ils n'expliquent pas son solde négatif (-164 millions €) au plus bas depuis 2009. Selon le rapport de la Cour des comptes, paru en mai, c'est l'existence même du CAS qu'il convient de réexaminer. En cause : les affectations irrégulières de ses crédits vers les budgets de fonctionnement des ministères. En 2013, 180 millions € du CAS ont ainsi basculé vers le ministère de la défense. La pratique n'est pas neuve : en 2008, 767 millions € y avaient déjà été transférés, tandis qu'en 2011, 243 millions € avaient été crédités au service de la santé. Le tout accordé par simple lettre ministérielle de Bercy et sans le moindre contrôle parlementaire.

**France domaine en question.** Représentant de l'Etat propriétaire, **France domaine** est également montré du doigt. Sa performance en matière de contrôle des dépenses sur le CAS reste insuffisante. Le député **PS Jean-Louis Dumont**, président du **Conseil de l'immobilier de l'Etat** (CIE), préconise sans succès depuis 2013 l'instauration d'un opérateur autonome de pilotage et d'évaluation de cette politique immobilière. Aujourd'hui placé sous l'égide de la **Direction générale des finances publiques** (DGFiP), son champ d'intervention et ses méthodes restent - pour le moins - à parfaire. Quant aux ministères, ils ne s'avèrent pas toujours très économes. Exemple au ministère de la justice, à propos duquel le CIE a rendu un avis mitigé le 9 juillet. Dans le cadre de ses projets informatiques, la chancellerie a ainsi fait le choix - onéreux - de louer des locaux supplémentaires près de son futur site du parc Millénaire (au nord de Paris), dont plus d'un tiers servira à ses prestataires privés.

**Sursis pour Sovafim.** Quant à **Olivier Debains**, PDG de **Sovafim**, la foncière créée par l'Etat en 2006, il a été condamné le 17 juin par la **Cour de discipline budgétaire et financière** à 1 500 € d'amende pour avoir fait appel entre 2006 et 2009 à des prestataires extérieurs (conseil financier, maîtrise d'ouvrage, etc.) pour 6,7 millions €, sans publicité préalable. Sovafim joue actuellement son avenir sur la réussite d'ici 2017 de la restructuration de l'îlot Fontenoy-Séguir qui accueillera certains services de Matignon. Régulièrement épinglée pour sa gestion par la Cour des comptes, qui avait recommandé sa fermeture en 2011, elle a notamment en charge l'exploitation et la gestion de ce bien, qu'elle louera alors à l'Etat. De son côté, Sovafim se plaint des changements récurrents qu'elle subit au sein de son conseil d'administration, où siègent six représentants des pouvoirs publics... dont la responsable de France domaine, **Nathalie Morin**. Alors même que France domaine est chargé de fixer les prix de cessions pour les biens récupérés par Sovafim !

## SNCF : Beauvau soumet les contrôleurs

La guéguerre qui fait rage entre le ministère de l'intérieur et la SNCF sur les conditions d'accès des forces de l'ordre à bord des trains va se régler de manière radicale. Gare aux contrôleurs trop zélés qui refuseraient l'accès des rames ou verbaliseraient les policiers et gendarmes en mission ! Ils risquent désormais des amendes pouvant atteindre 15 000 euros et un an de prison. Cette disposition drastique est prévue dans un article inattendu de la loi sur la réforme ferroviaire, votée en première lecture à l'Assemblée nationale le 24 juin. Celui-ci précise que "dans l'exercice de leur mission de sécurisation (...), les agents de la police nationale et les militaires de la gendarmerie nationale accèdent librement aux trains en circulation".

Cette mesure permet d'éviter toute ambiguïté alors que les anicroches entre les forces de l'ordre, qui peuvent accéder légalement aux trains sans billet, et les contrôleurs SNCF se sont multipliées depuis la création en 2006 d'un **Service national de la police ferroviaire** (SNPF) au sein de la **Police aux frontières** (PAF). Celui-ci est chargé de contrôler les passagers arrivant ou se rendant au Royaume-Uni par le tunnel sous la Manche, et de coordonner 2 800 agents des forces de l'ordre affectés à la surveillance des équipements ferroviaires. Pour autant, les députés ne sont pas allés jusqu'à graver la notion de gratuité dans la loi. Ce serait mal venu à l'heure où la SNCF fait le tri dans les billets à prix réduit sous la pression de la **Cour des comptes**...

## Le Drian, mauvais perdant au CSFM

Les membres du **Conseil supérieur de la fonction militaire** (CSFM) ont émis un avis défavorable sur un projet présenté lors de sa 91<sup>e</sup> session, le 20 juin. L'idée était de créer un "compte épargne permissions". Principale critique formulée : l'impossibilité de payer les jours de congé non utilisés à la différence du "compte épargne temps" destiné aux fonctionnaires civils. La mesure n'aurait eu d'effet que sur les points de retraite. De ce fait, les membres du CSFM - qui est une instance consultative composée de 79 militaires de tous grades tirés au sort, dont le secrétariat général est assuré par le général **Christian Giner** - ont estimé

que l'initiative ne répondait pas assez aux demandes exprimées. "C'était un coup de com' un peu facile", selon un participant.

La responsabilité de ce couac est aujourd'hui attribuée à la **Direction des ressources humaines du ministère de la défense** (DRH-MD) et à son patron, le contrôleur général **Jacques Feytis**, dont le savoir-faire est pourtant reconnu. Pour sa part, **Jean-Yves Le Drian** a plutôt mal accueilli le rejet d'une offre qui présentait l'avantage de pouvoir être mise en œuvre sans rien coûter au budget de la défense. Après cette manœuvre ratée, le ministre a finalement décidé d'enterrer purement et simplement la proposition.

## ■ Quel n°2 pour Juncker ?

Avec l'arrivée de **Jean-Claude Juncker** à la tête de la **Commission européenne** (CE), des ajustements sont attendus pour mieux coordonner l'action des commissaires. La gouvernance des secteurs "énergie", "services financiers" et "gouvernance économique" serait aussi revue. Par contre, statu quo pour les relations extérieures. En principe, le cumul des fonctions de 1<sup>er</sup> vice-président de la CE et de haut-représentant de l'UE pour les affaires étrangères et la politique de sécurité fait de son titulaire le véritable n°2 de la CE. **Catherine Ashton** avait cependant choisi de se consacrer à la diplomatie, délaissant de facto ses fonctions à la CE, où elle avait la gestion de près de 12 milliards d'euros annuels destinés à l'aide au développement, à la gestion des crises, aux politiques d'élargissement et de voisinage. Quant au secteur de la défense, la Britannique l'a laissé en déshérence.

**Guigou en outsider.** L'avenir du poste dépendra donc de la personnalité de son successeur. La commissaire bulgare **Kristalina Gueorguieva** tiendrait la corde. Le ministre polonais des affaires étrangères, **Radoslaw Sikorski**, est aussi intéressé, mais il est jugé trop "anti-Moscou" par Berlin. Également sur les rangs, **Elisabeth Guigou** a assurément le profil. Mais pas plus **Laurent Fabius** que la haute hiérarchie du Quai d'Orsay ne semblent disposés à promouvoir sa candidature. Cela ne décourage pas l'ex-ministre PS. Après un passage à Berlin, puis une rencontre avec **Manuel Valls**, elle ira bientôt à Rome pour plaider sa cause auprès de **Matteo Renzi**.

### Le coup de chaud des pompiers.

La **Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France** a évité de peu une enquête approfondie de la **DGCCRF**. Depuis quelques semaines, cette direction ainsi que **Grégory Allione**, conseiller sécurité civile de **Bernard Cazeneuve**, s'intéressaient à la mention "recommandé par les sapeurs-pompiers de France" portée par certains détecteurs de fumée, comme ceux de la société **Nexelec**. Cette indication permettait aux soldats du feu de percevoir des royalties. Ils auront seulement écopé d'un rappel à l'ordre lors d'une réunion de la **Fédération française des métiers de l'incendie** (FFMI) le 24 juin à l'**Automobile club**. Le représentant de la

**DGCCRF**, installé à côté de celui des sapeurs-pompiers, a fait remarquer qu'un label ne pouvait pas être utilisé n'importe comment.

### Mutuelles jeunes : le plan de Procaccia.

Auteure d'une proposition de loi visant à supprimer la délégation de service public accordée aux mutuelles étudiantes, la sénatrice **UMP Catherine Procaccia** estime qu'une application de cette disposition est possible dès l'examen du projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) 2015, à l'automne. Alors que la première des mutuelles étudiantes, la **LMDE**, a été récemment placée sous tutelle par l'**Autorité de contrôle prudentiel et de résolution** (**LLA n°1644**), l'élue

du Val-de-Marne assure avoir décroché les co-signatures de **Jean-Pierre Raffarin** et **Gérard Larcher**. Il lui reste à convaincre les sénateurs élus en septembre de soutenir son texte afin d'assurer son maintien à l'ordre du jour.

### Com' et pouvoir, les liaisons dangereuses.

Les parlementaires semblent avoir tiré les leçons de l'affaire **Bygmalion**. Des élus de gauche préparent pour l'automne la constitution d'une mission d'information parlementaire consacrée aux relations entre le gouvernement et les agences de communication. L'ex-spin doctor de la Sarkozie **Bastien Millot** et **Stéphane Fouks** (**Havas Worldwide**), proche de **Manuel Valls**, n'ont qu'à bien se tenir.

## L'agenda très optimiste de Mandon

**La nomination d'un secrétaire d'Etat à la réforme de l'Etat et à la simplification administrative, le 3 juin, masque les difficultés d'application de cet engagement présidentiel.**

**Thierry Mandon** a beau dire, dans ses interventions dans les médias, qu'il ira vite sur la modernisation de l'Etat, ce programme piloté depuis septembre 2013 par un haut fonctionnaire issu de la direction du Trésor, **Julien Rencki**, marque le pas depuis quelques mois. Une raison à cela : le secrétaire général à la modernisation de l'action publique (SGMAP), qui est un proche de **Jean-Marc Ayrault**, n'a pas vraiment l'oreille de son successeur, même si **Manuel Valls** l'a - pour l'instant - conservé à ce poste. Conséquence directe : les administrations concernées attendent toujours la tenue d'un exercice interministériel d'évaluation des actions engagées en 2013.

En prenant pour directrice de cabinet **Célia Vérot**, la conseillère d'Etat qui supervisait depuis janvier 2013 le "choc de simplification" pour le compte du **Secrétariat général du gouvernement**

(SGG), Thierry Mandon a par ailleurs montré qu'il entendait conserver en l'état le dispositif administratif mobilisé sur ce projet. Celui-ci concerne notamment la **Direction interministérielle des systèmes d'information et de communication** (DISIC) et son responsable **Jacques Marzin**. Dans ce domaine, il s'agit de rompre le cloisonnement existant entre les systèmes utilisés dans les ministères pour mutualiser les données publiques (LLA n°1627).

Les interconnexions à créer s'opèreront sur le modèle du réseau *Renater* fonctionnant pour le compte des ministères de l'éducation nationale et de la recherche. Mais là aussi, même avec un budget de plusieurs dizaines de millions d'euros, rien ne se fera en un claquement de doigts. En outre, si ce projet aboutit au plan technique, il faudra aussi adapter le travail des 30 000 fonctionnaires des directions départementales des territoires et des 25 000 employés des préfectures, en passant par la case "négociations avec les syndicats".

## Epargne salariale : faux départ du Copiesas

**A peine mis en place, le Copiesas, consacré à l'épargne salariale, est accusé d'être le porte-voix des sociétés de gestion financière.**

Enfin ! Près de six ans après sa création, le **Copiesas** (Comité d'orientation de la participation, de l'intéressement, de l'épargne salariale et de l'actionnariat salarié) organisera sa première réunion le 15 juillet. La structure a été formellement lancée le 20 juin par le ministre du travail, **François Rebsamen**, et son collègue du budget, **Christian Eckert**, afin de formuler d'ici la fin de l'année des propositions sur la simplification et l'extension de l'épargne salariale (11 millions de bénéficiaires et 104 milliards € d'encours). Mais déjà, certains membres du comité critiquent la surreprésentation en son sein des sociétés de gestion entrepreneuriale et des filiales de groupes bancaires et d'assurances, dont les porte-paroles sont **Michel Bon**, le président de la **Fondact**, et **Laure Delahousse**, directrice des gestions d'actifs de l'**Association française de la gestion**

**financière** (AFG). Ces entreprises veulent obtenir la remise en cause du forfait social portant sur les régimes d'intéressement et de participation des salariés, que le gouvernement **Ayrault** a choisi de relever à 20% en juin 2012 suite à des recommandations de la **Cour des comptes**.

Au sein du Copiesas, des voix s'interrogent sur la présence de ces fonds gestionnaires qui ont tout intérêt à défendre une épargne salariale élevée avec des règles de contrôle a minima. "Des personnalités extérieures au secteur, comme des membres du **Crédoc** ou des directeurs des ressources humaines, auraient permis de sortir d'une discussion exclusive entre fonds de gestion, patronat (**Medef**, **CGPME**, etc.) et salariés (**CGT**, **CFDT**...)", estime-t-on côté parlementaire. Seul l'ancien député-maire **PS** de Vervins (Aisne), **Jean-Pierre Balligand**, membre du Copiesas en tant que personnalité qualifiée, a fait entendre dès l'installation du comité une voix discordante en exigeant de ses camarades socialistes des décisions "cohérentes".

**Valls, pas si rapide !** Pour les cent jours de **Manuel Valls** à Matignon, ses proches conseillers communiquent sur le "meilleur fonctionnement de la machine gouvernementale depuis le 31 mars". Il a pourtant fallu attendre la mi-juin pour que des réunions interministérielles se tiennent à nouveau. Et des directeurs de cabinet se plaignaient, ces dernières semaines, de sérieux retards dans certains arbitrages. Responsable supposé de ces délais : **Gilles Gateau**, ex-dircab de **Michel Sapin**, désormais directeur adjoint de cabinet et conseiller social de Manuel Valls.

### Concurrence Sarko-Valls en banlieue.

Le conseiller du premier ministre **Yves Colmou** coordonne la réalisation d'une nouvelle cartographie des tendances électorales (LLA n°1614), consacrée cette fois aux zones populaires périurbaines. Financés par le **Service d'information du gouvernement** (SIG), ces travaux devront être présentés à **Manuel Valls** d'ici la fin de l'été. De l'autre côté de l'échiquier politique, **Nicolas Sarkozy** travaille lui aussi sur ces questions aux côtés de **Salima Saa**, l'expresidente de l'**Acsé** (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) devenue conseillère politique de l'**UMP**.

### Dégât collatéral au Parti radical.

La commission de contrôle du **Parti radical**, conduite par le député honoraire (et avocat) **Xavier de Roux**, a fait un cadeau empoisonné au nouveau président **Laurent Hénart**. Pour éviter des irrégularités lors du congrès de juin, la vérification des listings a réduit les effectifs réels de 13 098 à 6 000. C'est donc sur cette base que, le 15 novembre, les radicaux vallois participent au congrès de l'**UDI**. Or, les autres composantes - **NC**, **Alliance centriste** et **Force européenne démocrate** - pourraient ne pas procéder au même toilettage de leurs fichiers. Résultat : le Parti radical va perdre du poids par rapport à ces formations qui revendiquent au total 40 000 membres.

**Bayrou rame pour 2017.** S'il revient désormais un jour par semaine à Paris - ce qui lui a permis récemment de rencontrer **Manuel Valls** -, **François Bayrou** reste accaparé par la mairie de Pau. Dernier dossier à traiter : la préparation des championnats du monde 2017 de canoë-kayak avec **Tony Estanguet**, triple médaillé olympique, qui doivent accueillir 500 athlètes et 35 000 spectateurs. Il est toutefois difficile d'imaginer que ce sera alors le seul centre d'intérêt de François Bayrou. Car, au vu des péripéties de l'**UMP**, celui-ci se (re) met à penser à la présidentielle...

## La Cades au chevet de l'Agirc-Arrco ?

**La prochaine négociation du régime des retraites Agirc-Arrco fin 2014 s'annonce délicate. Certains observateurs agitent le spectre d'une "nationalisation", où la Cades jouerait un rôle-clé.**

Si l'apprentissage des jeunes sort gagnant de la conférence sociale qui vient de se clore, on peut s'inquiéter de la réussite des négociations autour des régimes des retraites **Agirc-Arrco**, attendues en fin d'année. Malgré les réformes de 2013, un nouveau plan de redressement est nécessaire pour garantir leur pérennité (**LLA n°1622**). Résultat : certains observateurs du dossier avancent l'hypothèse d'une prise en charge de ses déficits actuels (4,44 milliards d'euros dont 3 milliards pour l'Arrco et 1,44 pour l'Agirc) par la **Caisse d'amortissement de la dette sociale** (Cades). La piste est séduisante pour les pouvoirs publics.

Cet établissement public, présidé par **Patrice Ract-Madoux**, bénéficie de recettes dédiées comportant une partie des prélèvements sociaux et des abondements du **Fonds de réserve des retraites**

(FRR). Et ces fonds lui permettent d'emprunter sur les marchés avec la garantie de l'Etat (note AA+). En dix-sept ans, la Cades a ainsi repris 216,7 milliards € de dette sociale, dont 84,1 milliards ont été totalement remboursés, correspondant à une diminution de la dette publique de 4 points de PIB. Mettre la main sur les 64,4 milliards de réserves de l'Agirc-Arrco aboutirait donc à une réduction de l'endettement de la France de 3 points de PIB, tandis que les déficits seraient temporairement financés à crédit par les emprunts de la Cades, le temps de réformer le système. Pour autant, malgré les atouts du scénario, ni le ministère des affaires sociales, ni les partenaires sociaux gestionnaires de l'Agirc-Arrco ne semblent cautionner cette piste, jugée peu adaptée par le président de la Cades lui-même. Elle servirait plutôt d'épouvantail pour rappeler les négociateurs à leurs obligations de résultats. Nonobstant, pour trouver un accord de rééquilibrage d'ici le printemps 2015, syndicats et patronat devront accepter des sacrifices auxquels ils renâclent aujourd'hui.

### Rififi entre l'UPA et le Medef

En marge de la conférence sociale et des prochaines négociations du régime des retraites **Agirc-Arrco** attendues en fin d'année, les délégations patronales se déchirent autour de leur poids dans les instances paritaires. Ainsi, sur les dix sièges patronaux au **Copane** (Conseil paritaire interprofessionnel national pour l'emploi et la formation), le **Medef** en voulait six pour n'en laisser que trois à la **CGPME** et un seul à l'**UPA** (Union professionnelle artisanale), quand ces deux dernières réclamaient trois sièges chacune. Alors que l'UPA poursuit le Medef en justice pour régler ce différend, **François Rebsamen** prépare un texte pour calmer les esprits.

L'imminent décret du ministre du travail, en application de la loi du 5 mars 2014, devrait permettre de résoudre la question de la représentativité patronale, sans trop malmenier le Medef. L'organisation patronale présidée par **Pierre Gattaz** se verrait attribuer la moitié des sièges, et serait suivie par la CGPME (3 sièges) et par l'UPA (2 sièges).

## LA VIE DES THINK-TANKS

### Le Grand Paris a son Académie

**Le Club des entreprises du Grand Paris élargit son réseau avec une Académie du grand bassin parisien.**

La ministre de la décentralisation, **Marylise Lebranchu**, a donné son accord pour parrainer la nouvelle initiative du **Club des entreprises du Grand Paris**. Créée en mai 2012 par **Jacques Godron**, directeur du cabinet de conseil aux collectivités territoriales **DLC**, cette structure permet à sa trentaine de membres spécialisés dans le développement urbain (**Thales, Siemens, EDF, GDF Suez...**) d'étoffer leur réseau de responsables territoriaux franciliens et de se positionner sur des projets liés au Grand Paris. Le club élargira en novembre son aire géographique en lançant une *Académie du grand bassin parisien*, qui réunira des acteurs publics et privés implantés en Ile-de-France et dans les régions limitrophes (Bourgogne, Centre, Champagne-Ardenne,

Haute-Normandie et Picardie). Objectif : "explorer les relations de territoire à territoire" pour permettre aux entreprises de localiser des marchés en matière de logement, de transport, d'énergie, etc.

La future entité espère regrouper à terme une quarantaine de participants, dont des secrétaires généraux de préfectures, des directeurs de chambres de commerce et d'industrie (CCI) et de sociétés d'économie mixte d'aménagement (SEM), ou encore des directeurs généraux des services (DGS) d'agglomérations et de grandes villes. Quatre séminaires seront organisés chaque année dans cette structure qui se définit comme un lieu d'échange informel où des experts interviendront pour présenter les enjeux stratégiques d'un territoire. L'académie sera financée par des frais de participation et comptera au titre de la formation professionnelle continue.

**Baroud d'honneur de Barroso à l'IFRI.** Encore président de la **Commission européenne** pour quelques semaines, **José Manuel Barroso** a accepté l'invitation du directeur de l'**IFRI**, **Thierry de Montbrial**, à un petit-déjeuner-débat le 10 juillet. Une cinquantaine de personnes sont attendues au **Cercle de l'Union interalliée** pour cet événement, dont **Matthieu Peyraud**, conseiller G8 et G20 de **François Hollande**, et **Danielle Auroi**, présidente (**EELV**) de la commission des affaires européennes de l'**Assemblée nationale**.

**Le pénal européen au menu de Presaje.** L'avenir de la coopération judiciaire pénale en Europe fera l'objet le 13 octobre d'un colloque de l'**Institut Presaje**, présidé par **Michel Rouger**, et de l'**Association française des docteurs en droit** (AFDD), dirigée par l'arbitre **Daniel Tricot**. L'occasion de dresser un état des lieux des modifications introduites par le traité de Lisbonne dans l'organisation des compétences de l'**UE**, le rapprochement des législations, ainsi que l'harmonisation des infractions et des peines.

**Pygmalion** n'est pas **Bygmalion** ! Surfant sur les retombées médias et l'assonance de sa raison sociale avec le tsunami politico-médiatique des dernières semaines, la société Pygmalion communication (coaching, séminaires et formations en communication) de **Luc Teyssier d'Orfeuil** s'offre un petit coup de pub ludique et opportuniste : elle souhaite un bel été à ses clients (**AkzoNobel, Beiersdorf, Publicis, Oliver Wyman**, etc.) en leur rappelant que ses devis sont clairs et ses factures sans surprises, et qu'il n'y a ni explosion des dépenses, ni surfacturation.

**EDD** continuera d'alimenter les revues de presse de la ville de Paris. Le service de documentation de la mairie de la capitale, qui fait appel depuis six ans à la plateforme de presse EDD pour éplucher les médias, a reconduit le marché (600 000 euros pour trois ans), en dépit des contraintes financières actuelles qui ont imposé quelques coupes pour cette prestation documentaire. EDD mettra à disposition 1 500 publications, dont toute la PQN, toute la PQR, quasiment toute la PHR, les principaux titres de la presse professionnelle et les fils **AFP**.

**Albera conseil** met les "femmes d'influence" à l'honneur. Trois femmes de pouvoir seront élues à la fin de l'année à l'initiative de l'agence présidée par **Patricia Chapelotte**. Une pré-liste de candidates encore confidentielle a été établie le 7 juillet, lors du premier dîner de *brainstorming* du jury. Le trio de lauréates dans les catégories influence économique, influence politique et coup de cœur sera élu par un jury pour le moins éclectique, puisque parmi ses membres figurent le footballeur **Didier Drogha**, **Claude Bébéar**, président fondateur de l'**Institut Montaigne**, la chanteuse **Lio** ou encore **Guillaume Sarkozy**, délégué général du groupe **Malakoff-Médéric**.

## ■ TBWA\Corporate se dépolitise

**Les démissions de responsables marqués politiquement se multiplient chez TBWA\Corporate, qui tente pourtant de développer son activité de lobbying.**

Le départ de **Pierre-Yves Frelaux** de la présidence de **TBWA\Corporate** en mai a provoqué une hémorragie au sein de la société de communication institutionnelle. La vice-présidente exécutive, **Elisabeth Coutureau**, serait elle aussi sur le départ. Par ailleurs, alors que **TBWA** misait sur le développement de l'activité de conseil en affaires publiques de son agence (**LLA n°1636**), trois responsables au profil très politique ont pris la porte. Dernier départ : celui du *senior advisor* **Joshua Adel**, un militant socialiste aux réseaux marqués à la gauche du **PS**.

Jusqu'ici directrice conseil de **TBWA\Corporate**, **Mélanie Blond**, ancienne conseillère de **Xavier Bertrand** au ministère du travail (2010-2012), est devenue début juillet directrice de la communication de **Eléphant vert**, une entreprise suisse de biopesticides implantée au Maroc et au Mali. Enfin, dernière recrue "politique" de **TBWA**, **Jean-François Martin**, ancien *dir-com* de **François Bayrou**, a quitté ses fonctions de directeur conseil lors de sa nomination comme adjoint de la maire **PS** de Paris **Anne Hidalgo**, à l'issue des municipales. Le nouveau président de l'agence, **Emlyn Korengold**, a tenté d'anticiper ces défections en recrutant un profil plus junior, **Grégoire Kopp**, ancien conseiller *com* de l'ex-ministre délégué aux relations avec le Parlement **Alain Vidalies** (**Entourages n°150**).

## ■ Advancy fait gagner Allemagne et Brésil

**Le cabinet de conseil en stratégie Advancy, fondé par Eric de Bettignies, s'étend au Brésil et en Allemagne, confirmant son positionnement à l'international.**

Objectif : dix bureaux dans le monde, comptant chacun une dizaine d'associés. **Eric de Bettignies** n'a pas encore atteint son but, mais le fondateur du cabinet de conseil en stratégie **Advancy** devrait s'en rapprocher un peu plus cette année. La société a ouvert son nouveau bureau allemand à Munich en juin, avec à sa tête **Marc Staudenmayer**, un ancien de **Goetz-Partners** et ex-fondateur de **Masaï**, tandis que le cabinet brésilien **ValuePoint**, avec lequel **Advancy** avait noué un partenariat en 2012, intègre complètement la structure. Ces deux nouvelles antennes porteront à sept le nombre de bureaux du groupe (Paris, Chicago, São Paulo, Shanghai et Sydney), soit 160 collaborateurs dont 75 sur Paris - pour un chiffre d'affaires global d'environ 35 millions €. Le déploiement d'un autre bureau américain devrait aussi être engagé d'ici la fin de l'année.

**Advancy** compte par ailleurs renforcer son comité stratégique, réduit à quatre personnes - **René Proglgio** de **Morgan Stanley**, **Christophe Aulnette** de **Netgem**, **Roland Vardanega** de **PSA** et **Edward Planchon** de **Valeo** - depuis le départ de **Sven Boinet** chez **Accor** à l'automne. **Eric de Bettignies** souhaite ainsi faire entrer un profil "travel/leisure" et un autre tourné "retail/luxe", deux des activités sur lesquelles **Advancy** est positionné. Le cabinet de conseil a d'ailleurs été choisi récemment par **Marc Lelandais**, le PDG du leader du prêt-à-porter **Vivarte**, pour l'aider dans la renégociation de sa dette (**LLA n°1639**).

**Leyton** aimerait passer la bague au doigt d'**Alma Consulting Group**. Le cabinet spécialisé en conseil en performance sociale et financière - et numéro deux du secteur - a de l'appétit. Après avoir renforcé en mai son expertise dans l'assurance en faisant l'acquisition du cabinet **Audit chorus conseil**, il convoite une proie plus conséquente encore avec **Alma**, leader du secteur mais aux prises avec de graves difficultés financières. Le chiffre d'affaires du cabinet est passé de 261 millions d'euros en 2011 à 164 millions l'an dernier. Le recentrage sur son cœur de métier d'optimisation des coûts, réalisé grâce à de nombreuses cessions opérées ces dernières années (**Alturia, Wintter, Nacc, WinLog...**), n'aura pas suffi à redynamiser son activité.

**Rivington**, présidé par **Laurent Lotteau**, et **M&M conseil**, conduit par **Paul Boury**, pourraient bientôt ne plus pouvoir accoler le terme "parlementaires" à leurs conférences, colloques et autres rencontres entre élus et entreprises (**LLA n°1636**). Le déontologue de l'**Assemblée nationale**, **Ferdinand Mélin-Soucrmanien**, nommé en avril, s'apprête à soumettre une disposition dans ce sens au bureau du Palais-Bourbon. Cette mesure s'ajouterait au dispositif d'encadrement initié par le député **PS** de Saône-et-Loire **Christophe Sirugue**, président de la délégation chargée des représentants d'intérêts.

**La French com'**, cabinet de conseil lancé en juin (**LLA n°1642**), tente de faire le plein de clients en puisant dans le réseau **UMP** de ses fondateurs, **Florian Silnicki** et **Sébastien Chenu**. La structure a été chargée de redorer le blason de l'élue du 20<sup>e</sup> arrondissement **Nathalie Fanfant**. Locataire d'un logement social à Paris dans le 19<sup>e</sup>, elle avait déclaré au *Point* le 24 juin que lui reprendre son appartement "reviendrait à interdire la politique à toutes les personnes gagnant moins de 10 000 euros par mois".

## La DGA, futur établissement public ?

La **Direction générale de l'armement (DGA)**, dirigée par **Laurent Collet-Billon**, va-t-elle devoir se transformer en établissement public pour survivre ? L'hypothèse fait depuis peu l'objet de débats entre parlementaires, dont l'**UMP François Cornu-Gentile**, membre de la commission des finances de l'**Assemblée nationale**. Cette évolution du statut donnerait à la DGA la possibilité d'accéder au Programme d'investissements d'avenir (PIA), dont elle ne peut bénéficier aujourd'hui en tant qu'administration. Le PIA permettrait à la défense de traverser la période 2014-2016, qui sera marquée par des reports d'encaissement des ressources exceptionnelles et

que les industriels qualifient sans ironie de "vallée de la mort". Il manquera par exemple 1,5 milliard € dans les caisses en 2015.

Faute de visibilité et de moyens, la DGA a pris le parti de ne lancer aucun nouveau programme depuis le début de l'année, comme l'a révélé le député de la commission de défense **Jean-Jacques Bridey** en présentant ses travaux le 8 juillet. L'élu **PS** a même estimé que la défense pourrait ne plus être en mesure de payer ses fournisseurs dès octobre. La piste d'une évolution de la DGA pourrait rebondir rapidement : les questions budgétaires figurent au menu du prochain conseil de défense, prévu autour du 14 juillet.

## Total fait le plein en Belgique

Le PDG de **Total**, **Christophe de Margerie**, l'a rappelé lors des **Rencontres économiques d'Aix-en-Provence** (4-6 juillet) : la faiblesse des marges dans le raffinage aura un impact sur les profits du groupe au second trimestre, comme cela a été le cas au premier trimestre. Nul doute que les baisses de capacité devraient donc se poursuivre en France, alors même que le groupe choisit d'investir ailleurs en Europe et en outre-mer. Total, partenaire européen du mégaprojet d'acheminement de gaz **Yamal LNG**, aux côtés du russe **Novatek**, a ainsi annoncé avoir opté pour Zeebrugge en Belgique pour déployer le terminal d'éclatement européen, destiné à réceptionner et redistribuer la matière première. C'est pourtant à moins de 70 kilomètres de là que se construit le nouveau

terminal **Dunkerque LNG**, dont Total est actionnaire à 10% aux côtés d'**EDF** (65%) et de **Fluixys**, tandis que, plus au sud, le Havre essaie aussi depuis plusieurs années de se doter d'un terminal gazier.

Or, le développement de zones portuaires de réception de pétrole ou de gaz génère non seulement les activités propres à ces terminaux et autres gazoducs et oléoducs les reliant à l'intérieur des terres, mais permet aussi l'émergence de nouvelles activités industrielles et de services, à l'instar des raffineries. L'investissement d'un milliard \$ annoncé le 3 juillet par le géant pétro-gazier indépendant **ExxonMobil** sur le port belge d'Anvers démontre que l'épicentre des déploiements pétrolier et gazier n'est désormais plus en France.

## Alstom sanctionné en Allemagne

Après l'échec du rachat de la branche énergie d'**Alstom** par **Siemens** fin juin, emportée par **General Electric**, voilà qui sonne comme un (petit) air de revanche outre-Rhin. La filiale allemande **Alstom Power Energy Recovery** du groupe présidé par **Patrick Kron** a écopé le 4 juillet d'une amende de 1,89 million d'euros de la part de l'**Office anticartels** allemand. Alstom Power Energy Recovery est épinglée pour avoir usé de pratiques anticoncurrentielles dans le domaine des services aux centrales électriques, concernant les échangeurs de chaleur. Alstom s'est entendu sur les prix avec un autre groupe allemand du secteur, **Balcke-Dürr**, tous deux étant par ailleurs leaders sur ce type de services en Allemagne.

**Témoin principal.** Les responsables concernés chez Alstom Power Energy Recovery ont déjà quitté l'entreprise. La filiale de 450 employés dirigée par **Thorsten Holl** et **Karsten Stückrath**, qui affirme avoir étroitement coopéré avec les autorités allemandes pendant l'enquête et assure améliorer sans cesse ses procédures internes, a néanmoins usé de cette pratique pendant une dizaine d'années (de décembre 2003 à mars 2012). Le groupe industriel peut encore faire appel de la décision de l'Office devant la cour d'appel de Düsseldorf. Balcke-Dürr étant intervenu comme témoin principal dans le dossier, il a quant à lui été épargné en vertu de la réglementation de l'Office anticartels.

**Servan-Schreiber : l'avocat démissionnaire de BNP.** Depuis des mois, l'avocat **Pierre Servan-Schreiber** préparait l'opinion à l'amende de 9 milliards \$ négociée par **BNP Paribas** avec la justice américaine, en faisant la promotion du livre *Deals de justice - le marché américain de l'obéissance mondialisée*, codirigé avec le magistrat **Antoine Garapon**. L'avocat y défend le principe des transactions judiciaires pour les sociétés, en minimisant leur portée, comme le reflète sa promo dans *Le Monde*, *Alternatives économiques* (fin 2013), *Le Revenu* ou *Les Echos* (en 2014). Il y explique que l'intérêt de tels deals pour les entreprises "est qu'on ne saura jamais si elles étaient en tort" et qu'ils évitent "l'aléa du procès et de l'interven-

tion d'un jury populaire". Le tout sans jamais mentionner sa participation à la défense de BNP Paribas dans ce litige !

**Brétigny : Pepy tente de contrer les experts.** Stratégie de défense osée de **Guillaume Pepy** dans l'enquête sur la catastrophe de Brétigny-sur-Orge. Pour tenter d'amoindrir la portée des sévères conclusions du rapport des deux experts judiciaires, le patron de la **SNCF** n'hésite pas à s'attaquer à leur compétence ! Il a ainsi rendu publique la lettre adressée en février au procureur d'Evry **Eric Lallement**, dans laquelle il conteste l'approche de ces spécialistes dans l'instruction qu'ils ont menée à Noisy-le-Sec. Le PDG sug-

gerait au magistrat qu'un débat contradictoire avec les ingénieurs de la SNCF et de **RFF** leur permettrait "de se confronter avec les réalités techniques complexes du monde ferroviaire".

**Salade grecque chez Verspieren.** **Pierre Vens**, l'auteur du roman *La Nuit grecque* paru fin avril chez **Albin Michel**, a connu une autre carrière avant d'épouser celle d'écrivain. Derrière l'auteur de cette histoire qui raconte la vie d'un financier marié trouvant l'amour dans les bras d'un jeune Grec, se cache un héritier de la dynastie de courtiers en assurances **Verspieren** - dont Pierre Vens est un anagramme. Celui-ci a aussi été l'actionnaire de **Geos**, via la holding **Continental Risk**.

## Groupama planche sur 2015-2017

Après plusieurs années houleuses, entre cessions d'actifs et plans sociaux, Groupama devrait mettre au point un plan stratégique axé sur les produits à forte valeur ajoutée.

Les vacances de **Thierry Martel**, le président de **Groupama**, s'annoncent studieuses. La nouvelle feuille de route de l'assureur, qui doit mettre en musique le prochain plan stratégique 2015-2017, sera discutée cet été, en vue d'être finalisée en septembre, après la présentation des comptes semestriels. Il s'agira notamment pour le groupe de pousser les produits à forte marge. Parmi eux, les contrats d'assurance vie en unités de compte (UC), moins gourmands en fonds propres que les contrats en euros, et qui permettent de transférer le risque vers le client. Le plan 2013-2015 était déjà ambitieux en la matière : l'assureur souhaitait que la part d'UC atteigne 21,5% de ses encours en 2015 (contre 9% en 2012). A noter : la rémunération variable de la direction générale est indexée sur la hausse de la production d'UC.

L'autre défi, commun à la plupart des assureurs, consistera à développer l'assurance santé collective, les contrats

individuels étant mis à mal par l'accord national interprofessionnel (ANI). L'accent sera aussi mis sur la clientèle "entreprises" et la prévoyance.

Les rumeurs de cessions d'activités, entretenues par les concurrents, vont aussi bon train. Après avoir vendu en 2012 sa pépite **Gan Eurocourtage** à **Allianz**, ainsi que plusieurs filiales étrangères, Groupama pourrait être tenté de remettre des entités sur le marché. Une vente de **Gan assurances**, avec son réseau de 950 agents généraux, ferait par exemple les affaires d'un Allianz ou d'un **Covéa** (société mère de **MAAF**, **MMA** et **GMF**). L'hypothèse d'une possible cession de l'activité d'assurance vie (3,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires), très consommatrice en fonds propres mais difficile à extraire du groupe, revient aussi régulièrement dans l'actualité depuis deux ans. Cette piste aurait cependant des répercussions sur de nombreux métiers du groupe (informatique, gestion, marketing, etc.). Interrogé à ce sujet en comité d'entreprise il y a quelques jours, le directeur général délégué de **Groupama SA**, **Christian Collin**, a démenti toutes ces éventuelles cessions avec force.

## Lafarge bétonne l'Ouest pour Holcim

En marge de sa fusion avec Holcim, Lafarge rachète le français Ciments Kercim pour sécuriser le marché du Grand Ouest pour son partenaire helvétique.

Au moment où le comité de désinvestissements de **LafargeHolcim**, présidé par **Bruno Lafont**, publie une première liste de cession d'actifs en Europe (France, Allemagne, Hongrie, Roumanie, Serbie, Royaume-Uni) et dans le reste du monde (Canada, île Maurice), le groupe français ne s'interdit pas de procéder à des acquisitions stratégiques pour soigner la bonne entente franco-helvétique dans le Grand Ouest. **Holcim** s'y est développé ces dernières années : 70 millions d'euros investis à La Rochelle dans un centre de broyage et une station de mélange. Or, jusqu'à présent, sur cette zone, les deux groupes faisaient face à la concurrence de **Ciments Kercim**, le plus petit cimentier français qui, au grand dam de ses concurren-

rents, importe du clinker, principal composant du ciment, pour le broyer ensuite au lieu de le fabriquer in situ.

Le problème est en passe d'être réglé puisque **Vincent Lefebvre**, actuel président de Ciments Kercim et ancien directeur général de **Holcim France** et de **Holcim Espagne**, cède à Lafarge son site de Montoir-de-Bretagne (Loire-Atlantique) sur le terminal multivrac du **Grand Port maritime** de Nantes Saint-Nazaire, qui possède une capacité de production de 600 000 tonnes de ciment par an. Problème, avec ce rachat, Lafarge qui affiche une capacité de production de 10 millions de tonnes par an en France accroît sa position dominante sur le marché du ciment du Grand Ouest, même avec la cession des actifs d'Holcim dans l'Hexagone. Une acquisition qui ne devrait pas manquer d'attirer l'attention de la **Commission européenne** (LLA n°1644).

### Paprec recrute chez Stora Enso.

Le PDG de **Paprec**, **Jean-Luc Petithuguenin**, a débauché son nouveau directeur commercial chez **Stora Enso**. Figure de l'industrie papetière, **François-Xavier Danel** était directeur de la division *printing et reading* du groupe finno-suédois depuis un an, après avoir supervisé ses développements commerciaux depuis 1995.

### La filière carton-papier se déchire avec Royal.

Traditionnel marronnier de septembre, le coût de la rentrée scolaire pourrait faire polémique dès juillet ! En cause : les pistes d'élargissement des contributeurs à la taxe environnementale EcoFolio sur les papiers suggérées par l'**Ademe** au ministère de l'écologie, piloté par **Ségolène Royal**. Le président de la fédération du cartonnage et du papier, **Guy Brochard**, est monté au créneau pour éviter que les cahiers soient concernés par cette redevance, qui gonflerait de 5 à 7% le coût du cartable de l'écolier. Nul doute que les associations familiales et de parents d'élèves devraient le soutenir sur ce sujet.

### Bpifrance/SNI : Lemas fait le tri.

En prenant la présidence de **Bpifrance**, un temps promise à **Dominique Marcel**, et celle de la **SNI**, occupée par **Stéphane Keita**, **Pierre-René Lemas** fait d'une pierre deux coups. Il renoue avec la tradition maison qui veut que le DG de la **CDC** préside les grandes entités du groupe et met ainsi à distance Stéphane Keita, dont l'ombre avait plané sur la polémique autour du recrutement du fils **Le Drian** (LLA n°1624). En parallèle, Pierre-René Lemas a confirmé les missions confiées à la communauté du logement, structure souple au sein de la CDC qui rassemble les acteurs chargés de ce secteur sous l'égide d'**Odile Renaud-Basso**.

### La fusion Nexter/KMW inquiète outre-Rhin.

Le rapprochement entre **Nexter** et **KMW** (Krauss-Maffei Wegmann), officialisé le 1<sup>er</sup> juillet, suscite des inquiétudes sur l'avenir de la filière industrielle allemande. **Kurt Lauk**, président du conseil économique de la **CDU**, "soupçonne que ce regroupement, s'il se réalise, ne sera que le premier pas de toute une série d'autres opérations dans ce secteur". De quoi relancer les rumeurs d'un rapprochement plus significatif entre **KMW** et **Rheinmetall**, liés notamment pour la production des blindés **Boxer** et **Puma**. La holding commune Nexter/KMW, pour l'instant baptisée **New-Co SA** et qui sera basée à Amsterdam, verra le jour en 2015.

**Anne-Marie Couderc**, présidente de **Presstalis**, tente de négocier avec **La Poste** la création d'une co-entreprise assurant la distribution de la presse aux abonnés ainsi que la vente au numéro. L'initiative, qui risque de susciter une levée de boucliers des éditeurs, pourrait en revanche séduire **Philippe Wahl**, à la recherche d'activités complémentaires pour compenser la baisse du volume du courrier. La Poste aurait par ailleurs les reins assez solides pour recapitaliser Presstalis... Anne-Marie Couderc a obtenu sur ce dossier le soutien des pouvoirs publics.

**Christophe Bazire**, ancien rédacteur en chef édition de *La Tribune*, rejoint *Challenges*, auquel il a collaboré ponctuellement depuis le début de l'année. Il travaillera auprès de **Brigitte Gry-Régent**, jusqu'alors rédactrice en chef édition pour le magazine. Celle-ci prendra en charge à la rentrée la rédaction en chef du quotidien numérique *Challenges soir* (LLA n°1639).

**Gérard Debrinay** a échoué à adosser la chaîne de télévision **8 Mont Blanc** à un groupe de médias, comme il cherchait à le faire depuis quelques mois (LLA n°1637). La pionnière des antennes locales vient d'être placée en redressement judiciaire tout en continuant d'émettre. L'administrateur **Robert-Louis Meynet** devra trouver une solution d'ici début septembre.

**WeReport**, un collectif de pigistes, a été lancé le 5 juillet à l'occasion des **48 heures de la pige**. Il réunit des journalistes français (*RFI*, *Slate*, *Les Inrockuptibles*...) ou basés à Rome et Athènes. Objectif : la mise en valeur des productions sur *WeReport.fr*.

## ■ La course aux bénéfices de L'Agefi

Encore dans le rouge l'an dernier, L'Agefi estime pouvoir renouer avec les bénéfices dès 2014, en revenant notamment sur les acquis sociaux de ses employés.

Erosion de la publicité (37,5% d'un chiffre d'affaires de 9,8 millions € en 2013), pertes de 1,2 million € en 2012 puis de 550 000 € en 2013... Face à ces difficultés, L'Agefi, dirigé par **Philippe Mudry** et propriété d'Artémis, la holding de **François Pinault**, espère tenir son remède. Outre des tentatives de diversification avec l'offre multimédia *L'Agefi actifs* ou la base de données **Etats-majors.com** (LLA n°1617), la direction entend économiser 125 000 € d'ici trois ans en soustrayant cinq jours de RTT à ses employés, en plafonnant les comptes épargne-temps à 20 jours maximum et en diminuant le recours aux pigistes.

Pour tenter de faire passer ce nouvel accord d'entreprise signé le 13 juin, et déjà remis en cause à l'occasion d'une pétition signée par 45 des 73 salariés, la direction prévoit la mise en place d'un intéressement. Celui-ci comprendrait le versement aux employés d'un tiers des bénéfices réalisés à partir de 2014. Problème : il ne sera octroyé qu'à ceux qui signeront d'ici le 15 juillet un avenant à leur contrat de travail. **François Robin**, DG délégué, peine donc à promouvoir l'initiative, d'autant que si la société réalise comme prévu 14 000 € de bénéfices en 2014, les salariés ne percevraient que 69 € brut d'intéressement.

## ■ Tresca hisse la voile du Télégramme

Derrière le rachat d'OC Sport par le groupe Télégramme perçue l'influence du directeur général adjoint **Roland Tresca**, qui a poussé à cette diversification.

Le **Télégramme** persiste et signe dans sa volonté de se faire une place hors de son cœur de métier. Le rachat en juillet de la société britannique d'événementiel **OC Sport**, présente partout dans le monde, complète le déploiement du groupe dans les loisirs, à l'instar de sa filiale **Pen Duick** spécialisée dans l'organisation de courses à la voile (*Route du rhum*...). Cette politique s'est accélérée sous l'impulsion de **Roland Tresca**, nommé directeur général adjoint en octobre 2012. C'est lui qui a notamment transformé le site d'annonces **Régions job** en une machine à cash (25 millions € de chiffre d'affaires en 2013 sur un total de 130 millions) débordant largement la Bretagne.

À l'heure où tous les régionaux voient leurs recettes s'effondrer tant en vente qu'en publicité, cet expert en marketing, à la tête des activités multimédias de l'éditeur breton depuis 2001, a incité les frères **Coudurier**, propriétaires du groupe, à sortir de leur périmètre avec par exemple la reprise des **Francofolies** à La Rochelle. Ces choix semblent payer, même si certains développements ont tourné court comme le magazine urbain *L'Hebdo de Nantes* ou, plus récemment, le *Journal des entreprises*.

**Louis Dreyfus** s'est vu couper l'herbe sous le pied par **Georges Sanerot**, président de **Bayard**, nommé le 9 juillet à la tête de l'**Association de la presse d'information politique et générale** (AIPG). Le président du directoire du *Monde* se serait bien vu succéder à l'ex-DG du *Nouvel Observateur* **Nathalie Collin** à cette fonction. Il a aussi dû renoncer à la présidence du **SPQN** en raison des crispations autour du **Monde imprimerie**, dont le groupe a annoncé le 9 juillet la fermeture en 2015.

**Eric Debry**, président du groupe **Papiers de presse**, leader dans l'achat de papier, est poussé par certains de ses actionnaires à demander à la justice de passer au crible la gestion entre 1987 et 2013 de son prédécesseur, **Jean-Claude Brognaux**. Parmi les griefs, la propension de ce dernier à ne pas toujours rendre des comptes à ses administrateurs.

**6Medias** (ex-Sipa média) perd deux de ses piliers. **Nicolas Andrieu**, président de l'agence de presse numérique, quitte ses fonctions sans raison officielle, tandis que **Julie Coste**, chef d'édition, s'en va d'un commun accord avec le directeur **Erik Monjalous**, ancien directeur marketing de l'AFP. Ces départs compliquent la situation de la société alors que son principal client, **Orange actualités**, pourrait remettre en cause son contrat.

**Bernard Marchant**, patron de **Rossel**, est bien décidé à faire une offre de reprise de **Nice-Matin**. Il est convaincu du potentiel de rebond du groupe, malgré un climat social délétère. La **CGT** est ainsi allée jusqu'à murer les bureaux des cadres et bloquer leurs voitures.

### ► Abonnement annuel

<b>Papier</b> 910 € TTC	<b>46 numéros</b> (édition papier)
<b>Web Pack</b> 995 € TTC	+ accès au site web et aux archives + édition PDF + alertes e-mail

**LA LETTRE A** est éditée chaque semaine par **Indigo Publications** ■ Directeur de publication: **Maurice Botbol** (botbol@LaLettreA.fr) ■ Rédactrice en chef: **Marion Deye** (deye@LaLettreA.fr) ■ Chefs de rubrique: **Jacques Massey** (massey@LaLettreA.fr), **Mélanie Bulan** (bulan@LaLettreA.fr) ■ Tél: 01 44 88 57 35, fax: 01 44 88 57 33 ■ www.LaLettreA.fr

■ Copyright 2014 - Reproduction interdite dans tout format, papier ou électronique  
■ ISSN: 1151-1540 ■ Commission paritaire: 1114 | 81522 ■ Imprimerie: Pérolle, 93400 Saint-Ouen.  
**Autres publications:** Entourages, PresseNews, Intelligence Online, La Lettre du Continent, La Lettre de l'Océan Indien, Maghreb Confidentiel, Africa Energy Intelligence, Africa Mining Intelligence.

**indigo**  
publications

L'intelligence des faits  
142, rue Montmartre - 75002 Paris  
Tél: 01 44 88 26 10  
info@indigo-net.com